

L'essentiel en droit du travail

DESCRIPTION :

- Du recrutement au départ des salariés, le droit du travail il est impossible désormais de mettre en place une politique de développement des ressources humaines sans avoir un minimum de connaissances juridiques. Cette formation vous donnera les clés qui vous permettront d'adopter les bonnes attitudes juridiques pour chaque situation.

DURÉE :

- 2 Jours - 14h.

PRÉ-REQUIS :

- Aucun.

OBJECTIFS :

- Face à une réglementation complexe, permettre aux participants de maîtriser les fondamentaux en droit du travail
- Acquérir les bons réflexes juridiques en fonction des situations rencontrées

PUBLIC :

- Collaborateurs de la fonction Ressources Humaines
- Toute personne confrontée à l'application du droit du travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.



ACKWARE VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION



L'essentiel en droit du travail

Les principes essentiels en droit du travail

- Des sources juridiques multiples : lois, conventions collectives, usages, contrats de travail ...
- Le contrôle de l'application du droit du travail : inspecteur du travail, tribunaux ...

Les relations avec le salarié

- Les différents types de contrats de travail : cas de recours, renouvellement des contrats, formalisme ...
- La rémunération
- La durée et la flexibilité du temps de travail
- L'exercice du pouvoir disciplinaire de l'employeur
- Quelques clauses particulières du contrat de travail : période d'essai, mobilité ...
- La modification du contrat de travail et le changement des conditions de travail : notions et procédures
- Les différentes formes de suspension du contrat de travail : grèves, maladie, maternité, congés payés ...
- La rupture du contrat de travail : licenciement, démission, rupture négociée

Les relations avec les Institutions Représentatives du Personnel (IRP)

- Notions relatives aux différentes I.R.P